

ISCO

TITRE PRO BAC +3 COORDINATEUR BIM DU BATIMENT

"Je veux être acteur de la révolution numérique du bâtiment..."

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour faire acte de candidature, il faut être :

- titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac+2) dans le domaine du bâtiment.

Selection des candidats :

- instruction du dossier de candidature
- entretien de motivation

Pour un accès en formation continue

Pour faire acte de candidature, il faut être :

- titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac+2) dans le domaine du bâtiment.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 580 heures sur 1 an maximum.

Alternance :

- 4 semaines en début de formation et fin de formation
- 1 semaine sur 4 en formation sur le reste de l'année

Classe de 12 alternants maximum.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Toute une partie de la formation s'effectue en mode projet transversal.

Salles de cours équipées.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'exams.

Salles informatiques.

NATURE DU DIPLOME

Titre homologué de niveau 6 RNCP 39408 .

Nom du certificateur : le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date de début certification : 19-07-2024

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Dans une entreprise générale du bâtiment, un bureau d'étude spécialisé ou tout corps d'état, dans un cabinet d'architecture ou de maîtrise d'œuvre, les missions du coordinateur BIM se situent à l'interface du BIM Manager et du BIM modeleur.

Bloc 1 Développer les pratiques BIM spécifiques à l'entreprise

- Analyser le niveau de maturité BIM de l'entreprise
- Développer les processus BIM internes de l'entreprise
- Assister les BIM modeleurs dans leur utilisation des standards BIM de l'entreprise

Bloc 2 Cordonner l'action de l'entreprise durant un projet BIM

- Modéliser et exploiter les maquettes numériques du projet BIM
- Répondre aux spécifications d'un projet BIM
- Communiquer et collaborer autour de la maquette numérique partagée du projet BIM

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Modélisation des maquettes numériques 80h
- Traitement des données des maquettes numériques 40h
- Processus BIM, travail collaboratif, acteurs responsabilités outils 90h
- Formalisation et exploitation métiers des maquettes numériques 60h
- Cadre juridique et organisationnel du projet de construction. 60h
- Projet tutoré 140h

Enseignement général :

- Anglais technique 50h
- Communication professionnelle 30h
- Management 30h

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation. (conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier par mail à contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr.

Sélection des candidats :

- Instruction du dossier de candidature
- Entretien de motivation

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

L'inscription à la formation est effective à la réception d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail en alternance ainsi que d'une fiche mission que nous devons valider. La formation est ouverte à partir de 6 alternants dans la limite de 12. Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
 - les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
 - des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible. Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...

Nous contacter pour un devis

contact.sca@grenoble.cci.fr

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'ISCO- Rubrique Taux et Ratios.